



Grenoble, le 21 décembre 2023

## Le Département respectera la loi

Contrairement aux 32 départements qui ont annoncé qu'ils refuseraient d'appliquer la loi, le Département de l'Isère appliquera strictement les dispositions de la nouvelle loi immigration. Le Département de l'Isère est et restera respectueux des institutions de la V<sup>e</sup> République et des lois adoptées démocratiquement par le Parlement.

*« Nous vivons en démocratie. Je suis très respectueux du Parlement et de la souveraineté parlementaire. Un élu peut être en désaccord, même profond, avec une loi. Son devoir est pourtant de l'appliquer. En l'espèce, le défi migratoire de notre Pays est immense et cette loi va dans le bon sens. Le texte a été voté par une majorité écrasante des élus de la Nation et est conforme aux vœux des 3 quarts de nos compatriotes »,* souligne le Président du Département Jean-Pierre Barbier.